

L'assainissement des cimetières en Suisse

De plus en plus de communes sont confrontées aux problèmes liés à l'assainissement de leur cimetière.

Ecocime SA se charge d'organiser l'assainissement des anciens cimetières et d'aménager les nouveaux sites de manière optimale afin d'éviter tous les problèmes de pollution des sols liés à l'enfouissement des corps.

Tout d'abord, une analyse exacte de chaque situation particulière conduit à une panoplie assez large de solutions adéquates.

Après des décennies d'expériences pratiques en collaboration avec l'institut bactériologique de l'Université de Zürich ainsi que de l'institut de médecine légale et de l'institut de l'écologie terrestre (ETH Zürich), un système d'assainissement Linder® a été mis au point. Il s'agit en premier lieu d'analyser le sol in situ par des sondages qui permettront de déterminer la part des terres récupérables de celles à évacuer dans une décharge contrôlée ou ouverte, voire par incinération selon les cas.

Ensuite différentes zones vont être délimitées à l'intérieur desquelles le terrain va être enlevé couche par couche. L'exhumation des corps est effectuée soigneusement par des spécialistes. Les travaux d'exhumations sont entrepris avec l'accord des autorités communales et des familles concernées suite à une séance d'information. L'assainissement des zones consiste à réaliser un système de drainage constitué de canalisations ainsi que de la superposition de différentes couches filtrantes. En parallèle seront construits les



Remplissage par humus système Linder®

supports des futurs monuments funéraires.

Différents composants naturels sont mélangés afin d'obtenir un humus avec une teneur particulière d'acide et de calcaire garantissant la décomposition rapide des corps ainsi que la perméabilité et l'oxygénation du sol. D'autres part, de nouvelles lois communales et cantonales obligent l'usage de matériaux biodégradables pour les cercueils et les vêtements funéraires. Ainsi cette technique d'assainissement des sols résout les problèmes de

pollution liés à l'inhumation et permet aux familles des défunts de continuer à pouvoir choisir entre inhumation et crémation.

L'entreprise Linder & Partner AG

Au début, l'entreprise actuelle était une entreprise de parcs et jardins qui s'occupait également de mandats d'entretien de cimetières. De 1949 à 1956, elle a été mandatée pour deux gros chantiers de déplacement et de création de cimetières suite à la construction de deux barrages hydrauliques à Marmorera et Göschenalp. Il s'agissait de créer deux nouveaux cimetières pour déplacer les défunts des deux villages sans



Exhumation de l'ancien cimetière



Ensemencement du nouveau cimetière

quoi ils auraient été engloutis par les eaux des deux barrages alpins. Cela a demandé de gros efforts pour recréer ces cimetières à l'abri des eaux, soit 360 exhumations à Marmorera et 100 autres à Göschenalp.

L'expérience acquise par l'entreprise Linder à cette occasion, couplée à ses propres recherches intensives sur la pollution des sols et les problèmes de décomposition amena tout naturellement d'autres mandats portant sur le déplacement ou l'assainissement de cimetières. Ainsi, peu à peu, cette entreprise familiale s'est spécialisée dans la planification de cimetières, les exhumations ainsi que la résolution de tous problèmes liés à l'enfouissement des corps, comme la création de nouveaux cimetières, le drainage et l'étude des sols, l'évacuation des eaux et la construction de lieux de culte.

Le fondateur de l'entreprise, Tony Linder, a cédé la société en 1998 à sa

filie Rita Linder (administration), Heinz Wicki (spécialisé dans les différentes techniques d'exhumations) et Eric Aeschlimann (directeur général). L'entreprise s'est également implantée en Allemagne.

Ecocime SA

Dès 2007, le développement de ces activités spécialisées s'est étendu à la Suisse romande et à la France voisine à travers la société Ecocime SA établie à St-Sulpice (Suisse). C'est Daniel Tscherrig (génie civil et architecture) qui en assure la direction.

Recherches sur les tombes assainies de Sarnen en Suisse

Au cimetière de Sarnen en Suisse, l'entreprise a effectué l'assainissement de 1995 à 1996 d'une partie du cimetière municipal qui présentait de gros problèmes dû à la configuration de son sol empêchant une décomposition correcte des corps. Ces travaux ont également permis d'étendre la surface utile du cimetière. L'assainissement a été fait sur la moitié de la surface totale du cimetière avec les exhumations puis la remise en conformité des sols ainsi que le drainage adéquat.

En 1998, les premières nouvelles inhumations ont été effectuées sur le site rénové et assaini. En 2001, il a été effectué deux exhumations de corps enterrés en 1999 sous le contrôle de l'**Institut de Médecine légale de Zürich** qui a écrit le rapport suivant : "**Nous constatons des conditions idéales de décomposition rapide des défunts, non seulement des masses graisseuses mais également des os du squelette, en un temps rapproché de quelques années**". Actuellement, d'autres analyses sont effectuées périodiquement sous le contrôle de la Clinique Universitaire de Bonn en Allemagne ainsi que de l'Institut de Médecine Légale de l'Université de Zürich. Il est notamment testé l'élimination des graisses corporelles dites "de cire" (Fettwachs Leichen). Ces tests seront effectués sur plusieurs années par l'entremise de l'entreprise Tony Linder.



Rue du Centre 74, CH-1025 Saint-Sulpice
Tél.: 021 635 72 55, Fax: 021 635 72 56, Mobile: 079 445 84 84
E-mail : tscherrig@ecocime.ch / www.ecocime.ch

® Registered Trademark / Exclusivité: Patente Tony Linder & Partner AG, Altdorf
www.linder-ag.ch / www.cemterra.de